



UNION LANAUDIÈRE SUD

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

PROGRAMME CDC

SESSION AUTOMNE/HIVER 2024-2025

PÉRIODE DE PRÉ-INSCRIPTION :

Du 5 au 10 septembre inclusivement, les membres de l'ULS pour la période été 2024 pourront s'inscrire dans la période de pré-inscription. Un lien de pré-inscription sera acheminé par courriel à tous les joueurs et joueuses actifs lors de la saison d'été.

PÉRIODE D'INSCRIPTION :

À compter du 11 septembre, les inscriptions seront ouvertes à tous avec un lien disponible sur notre site internet. Faites vites, les places sont limitées !

LISTE D'ATTENTE :

Lorsque vous procéderez à l'inscription de votre enfant, si le programme ou le groupe désiré est complet, il vous sera possible d'inscrire votre enfant sur une liste d'attente en remplissant le formulaire à cet effet. Le formulaire est disponible en tout temps sur notre site internet.

Vous pouvez aussi y accéder directement en utilisant le lien suivant :

<https://forms.office.com/r/HMW3c95Qqb>

Merci de bien vouloir remplir le formulaire 1 seule fois par enfant.

ÂGE :

Année de naissance 2016 = U9

Année de naissance 2015 = U10

Année de naissance 2014 = U11

Année de naissance 2013 = U12

info@socceruls.com
www.socceruls.com



740 rue Pontbriand, local 142
Repentigny, Québec J6A 8E1





UNION LANAUDIÈRE SUD

POOL A :

Les joueurs et joueuses qui seront invités par le staff technique pour intégrer les groupes de Pool A (CDC2) auront un horaire différent qui leur sera communiqué par le club.

Les joueurs et joueuses qui seront invités par le staff technique pour intégrer les groupes de Pool A (CDC2) auront un frais supplémentaire de 190.00\$.

SECTEUR :

Dans le programme CDC, l'ULS offre le service dans 2 secteurs.

Secteur EST = Résident de Repentigny, Le Gardeur, Charlemagne
Les activités auront lieu au Centre Récréatif de Repentigny

Secteur OUEST = Résident de Terrebonne, Mascouche et La Plaine
Les activités auront lieu au Centre Intérieur de Terrebonne

FAQ : Est-il possible d'inscrire mon enfant dans le secteur OUEST (Terrebonne) même si je demeure dans le secteur EST (Repentigny). Ou vice-versa ...

RÉPONSE ; OUI ! Si l'horaire vous convient mieux et qu'il reste de la place, aucun problème !

GROUPE :

Dans certaines catégories CDC nous offrons 2 groupes différents. Il n'y a aucune différence entre les groupes au niveau du programme d'apprentissage ni du calibre de jeu.

Les groupes sont simplement différenciés par l'heure ou la journée de l'activité. Vous pouvez donc vous inscrire directement dans le groupe pour l'heure qui vous convient le plus ou le groupe qu'il reste des places.

Vous pouvez également déjà inscrire votre enfant dans le même groupe qu'un(e) ami(e).

FAQ : Je voulais inscrire mon enfant dans le même groupe que son ami, mais il ne reste plus de place ?

RÉPONSE ; Vous devez l'inscrire dans un autre groupe pour le moment et remplir le formulaire de liste d'attente en indiquant le groupe désiré. Nous vous contacterons si jamais une place se libère. Il n'y a cependant aucune garantie.

info@socceruls.com
www.socceruls.com





UNION LANAUDIÈRE SUD

ÉQUIPEMENTS :

L'uniforme est compris dans le coût d'inscription pour tous les joueurs et joueuses U9 (année de naissance 2016). L'ULS remet un maillot, un short ainsi qu'une paire de bas de soccer à chaque enfant inscrit en U9.

Pour les catégories U10, U11 et U12, l'uniforme n'est pas compris dans le coût d'inscription. Pour ceux qui ont besoin d'un uniforme, dans ces catégories, il faudra venir l'acheter dans l'un de nos bureaux durant les heures d'ouverture. Les enfants qui ont encore leur uniforme de la session d'été peuvent le conserver pour la session d'hiver.

MODALITÉ DE PAIEMENT :

L'unique moyen de paiement est via la plateforme d'inscription Spordle par carte de crédit. 50% du montant d'inscription sera payable au moment de l'inscription et la balance sera prélevée sur la carte de crédit le 20 novembre 2024. Il est possible également si vous le désirez de payer la totalité de la session dès l'inscription.

Les paiements par virement Interac **ne sont plus** acceptés depuis le 1^{er} janvier 2024.

